

tous les comptes, mémoires, factures et autres Ecrits généralement quelconques dud. S. La Corne et de faire tout ce qui dependra de lui pour le bien et avantage dud. Sieur, auquel il sera tenu d'obéir et a faire tout ce qui lui sera commandé de licite et honnête et tout ce qu'un bon et fidel commis peut faire lequel d. Sr Doullon mond. sieur La Corne promet et s'oblige de nourrir loger et chauffer tant en montant qu'en descendant, et étant aud. poste à son pot ordinaire, et de lui payer a son retour en cette ville pour tout ses appointements gages et sallaires aud. voyage la somme de douze cent quatre vingt dix livres en monnaye ayant cours en ce pays, étant convenu entre lesd. parties que tous les castors et pelleteries qu'il retirera des pansements, soins et médicaments qu'il aurait faits seront partagés par Egalle moitié, laquelle moitié, afférente au Sr. Doullon, il laissera aud. S. La Corne qui lui en tiendra compte sur le pied que vaudront les pelleteries à Michilimakinak, car ainsy etc promettant etc. obligeant etc. fait et passé à Montréal, étude de Danré, l'un des notaires soussignés l'an mil sept cents cinquante trois le deuxième jour de juin après-midi, et ont les parties signé, lecture faite.

(Signé) Le Chev. De La Corne

" Doulon Desmarest

* * * Bouron .

" Danré De Blanzy

(*Au verso*)

Et le quatorze juin de relevée, mil sept cens cinquante trois, pardt., Les No'res Röyaux susd. Et soussignés sont comparus led. Mre. Louis de Chap, chevalier de la Corne et Sr. Charles Doullon Desmarests nommés et qualifiés en Lacte des autres parts Lesquelles se sont volontairement désisté et par ces présentes se désistent de l'acte de conventions de autres parts, consentants respectivement, qu'iceluy demeure nul, comme non fait ni avenu sans aucun dépens, domages et intérêts de part et d'autre. Et a led. Sr de la Corne remis aud. Doulon l'expédon dud acte, promet, etc fait et passé aud. Montréal, les jours et an susd. Et ont signé Lecture faite.

Doullon Desmarests

(Aucune autre signature).

* * *

Charles Doullon Desmarests avait plus d'une corde à son arc ! Le 20